

Bilan mitigé pour l'appel à projets "Économiser les ressources en eau potable fragiles"

Dossier de la rédaction de H2o
May 2018

177 collectivités du bassin Rhin-Meuse ont été invitées, à initier des actions pour garantir durablement leur approvisionnement en eau potable. Seulement 18 % d'entre elles ont profité de l'appel à projets initié par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Plus d'une centaine de collectivités du bassin Rhin-Meuse font face à une ressource en eau potable fragile. Pollution, étiages ou déficit quantitatif sont les plus fréquents. Par ailleurs, le plan national d'adaptation au changement climatique fixe aux collectivités un objectif de réduction de 20 % des prélèvements à l'horizon 2020. Dans ce cadre, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse a lancé un appel à projets, en février 2016, pour inviter ces collectivités (177 recensées sur les secteurs à enjeux), à initier des projets relatifs à la réduction des fuites et la réduction de la consommation d'eau potable. Au terme de cet appel à candidatures mi 2017, seulement 44 candidatures ont été reçues. 38 ont été retenues comme éligibles et sur ce nombre, 33 candidatures ont formalisé une demande d'aide auprès de l'agence. Les projets les plus nombreux couvrent des travaux de remplacement de conduites et de mise en place d'équipements de sectorisation et de pré-localisation. Pour deux autres, il s'agit de travaux d'entretien d'un réservoir et de régulation de l'alimentation d'un forage. On dénombre seulement deux projets relatifs à la réduction des consommations d'eau potable. Trois collectivités proposent, quant à elles, des plans d'actions complets (Le Tholy et Garmar dans les Vosges, Communauté de communes du canton de Villé dans le Bas-Rhin). Le montant total des travaux s'élève à 5 millions d'euros dont 3,2 millions d'euros sont pris en charge par les services de l'agence.

Agence de l'eau Rhin-Meuse